

Quel avenir pour nos poissons migrateurs ?



La gestion des poissons migrateurs aux échelles européenne et nationale

Aymeric Lorthois

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Direction de l'eau et de la biodiversité



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



A l'échelle Européenne

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le cadre Européen

Directive cadre
Sur l'eau

Directive habitats
faune flore

Amphibiens

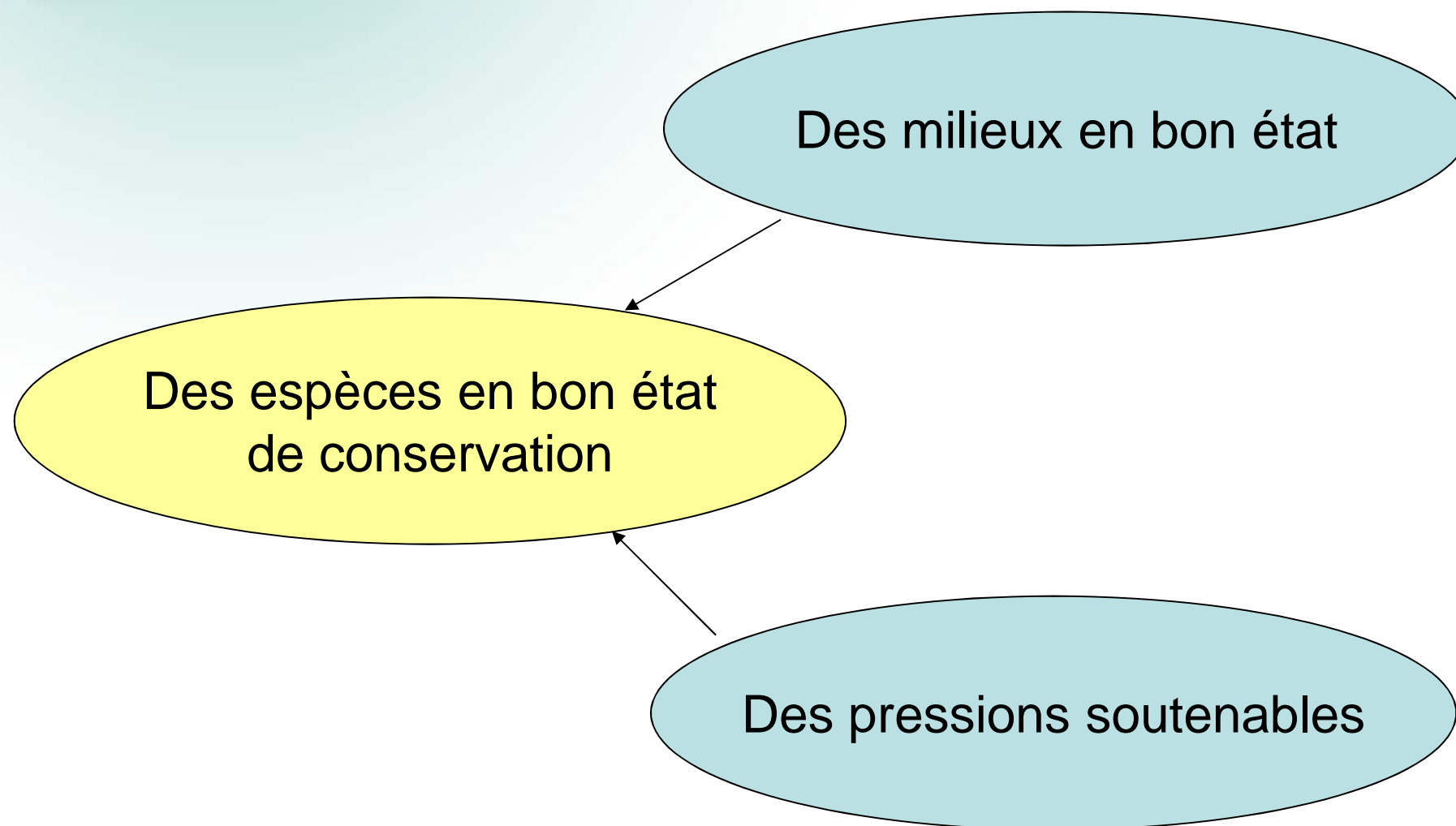
Règlements pêche
(dont anguille)

Directive cadre
Stratégie pour le
milieu marin

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Un objectif cohérent



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La directive cadre sur l'eau

- Objectif :
 - Bon état écologique et physico-chimique des eaux superficielles d'ici 2015
 - Des dérogations possibles
- Élaboration et mise en oeuvre de programmes de mesures à l'échelle des bassins (annexés aux SDAGE) : qualité de l'eau, quantité, milieux aquatiques...

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La directive habitats-faune-flore

- Objectif
 - Maintien ou rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire
- Espèces visées : aloses, lamproies, esturgeon, saumon (phase dulcicole)
- Constitution du réseau NATURA 2000
- Mesures de protection des espèces
 - Gestion des sites/mesures incitatives
 - Régime d'évaluation des incidences

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La directive cadre stratégie pour le milieu marin

- Objectif : Réaliser ou maintenir un bon état écologique du milieu marin pour 2020
 - Assurer la protection et éviter la détérioration des écosystèmes marins
 - Prévenir et éliminer progressivement la pollution
 - Maintenir la pression des activités à un niveau compatible avec le BEE
- Élaboration de plans d'action pour le milieu marin



Le règlement « anguille »

- Objectif :
 - Reconstitution du stocks d'anguilles européennes
 - Réduction de la mortalité anthropique de l'anguille de manière
 - Un échappement d'anguilles argentées correspondant à 40% de la situation pristine
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion national

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



A l'échelle nationale

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La STRANAPOMI

- Une nécessité : fédérer les différents acteurs pour agir sur l'ensemble des causes du déclin des amphihalins : dégradation des milieux, pollution, pêche...
- Une stratégie adoptée fin 2010 à l'issue d'une réflexion menée par un groupe de travail réunissant ces différents acteurs

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La STRANAPOMI : les grands axes

- Préserver et restaurer les populations et leurs habitats
 - Agir sur la qualité des milieux et la continuité écologique
 - Gérer durablement la pêche
 - Soutenir le niveau des populations
- Rénover la gouvernance de la politique de gestion des poissons migrateurs
- Renforcer l'acquisition des connaissances, le suivi et l'évaluation
- Développer le partage d'expériences, la communication et la formation autour des problématiques migrateurs

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La politique de restauration de la continuité écologique

- Restauration de la continuité écologique des cours d'eau = action importante pour la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau et du règlement anguille
- Un cadre législatif rénové (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006)
- Un plan d'action lancé le 13 novembre 2009

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le plan d'action pour la restauration de la continuité écologique

- L'amélioration de la connaissance
- La définition de priorités d'actions par bassins
- Des aides des agences de l'eau au financement des opérations et travaux nécessaires
- La mise en œuvre de la police de l'eau
- L'évaluation des bénéfices environnementaux

Des classements des cours d'eau en cours de
révision



Le plan de gestion anguille de la France

- Approuvé le 16 février 2010 par la commission européenne
- Des objectifs ambitieux
 - Réduction de la mortalité par pêche de l'anguille de 30 % en 2012 (60 % en 2015)
 - Réduction de la mortalité liée à d'autres facteurs anthropiques de 30 % en 2012 (50 % en 2015 et 75 % en 2018)
- Des volets locaux
- Un rapport de mise en œuvre transmis à la commission le 30 juin 2012

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le plan de gestion anguille de la France

- Les mesures liées à la pêche
 - La mise en œuvre de quotas de pêche pour la civelle
 - La limitation des périodes de pêche
- Un programme Français de repeuplement

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



Le plan de gestion anguille de la France

- Les mesures liées aux autres facteurs de mortalité
 - Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau
 - Quelques actions spécifiques à l'anguille
 - La délimitation d'une zone d'action prioritaire
 - Un objectifs de 1 555 ouvrages équipés en 2015
 - Un programme de R&D « ouvrages et anguilles »

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?

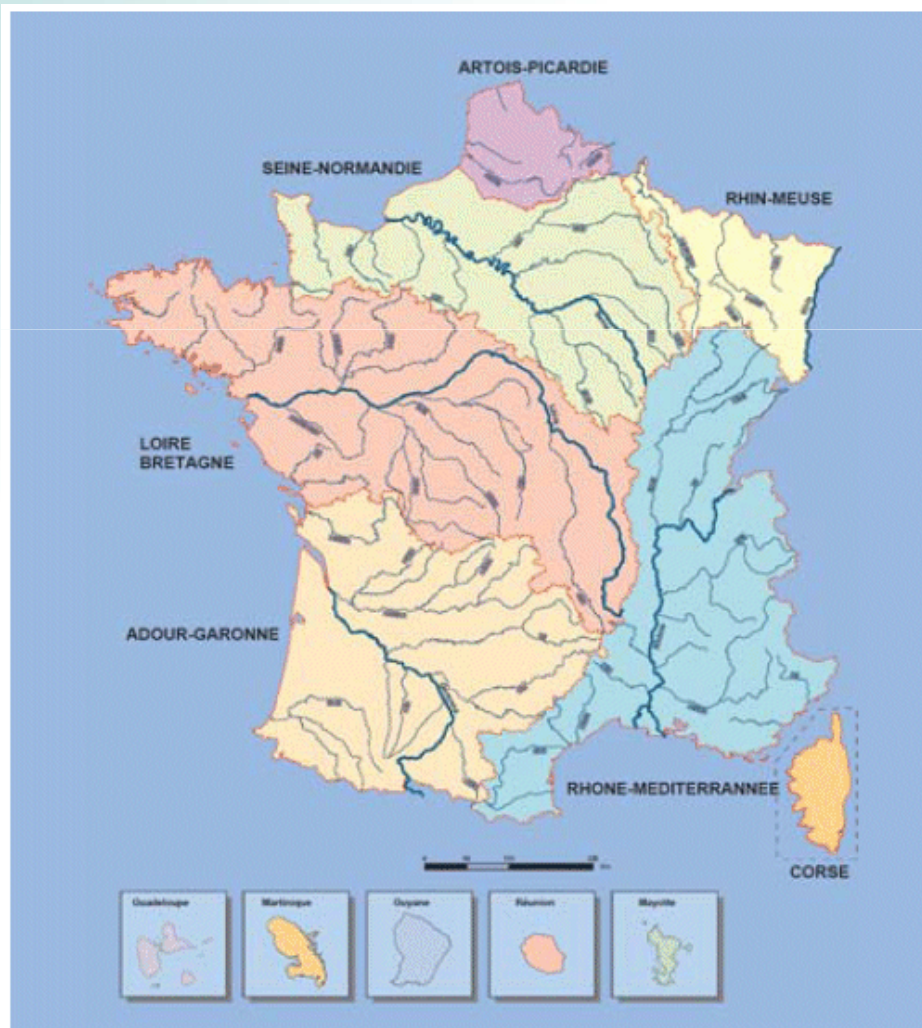


Une déclinaison territoriale

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



A l'échelle des bassins



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



La déclinaison de la politique de l'eau à l'échelle des bassins

- L'élaboration des SDAGE et des programmes de mesures
 - Définition des mesures nécessaires à l'atteinte du bon état des eaux
- Le financement des actions en faveur des milieux aquatiques (programmes d'intervention des agences)
- Le classement des cours d'eau (article L. 214-17 CE)
- ...



Le classement des cours d'eau

- Deux listes de cours d'eau établies à l'échelle de chaque bassin par le préfet coordonnateur de bassin à l'issue de :
 - Des concertations départementales
 - Une étude de l'impact sur les usages
 - L'avis des conseils généraux et régionaux et du comité de bassin



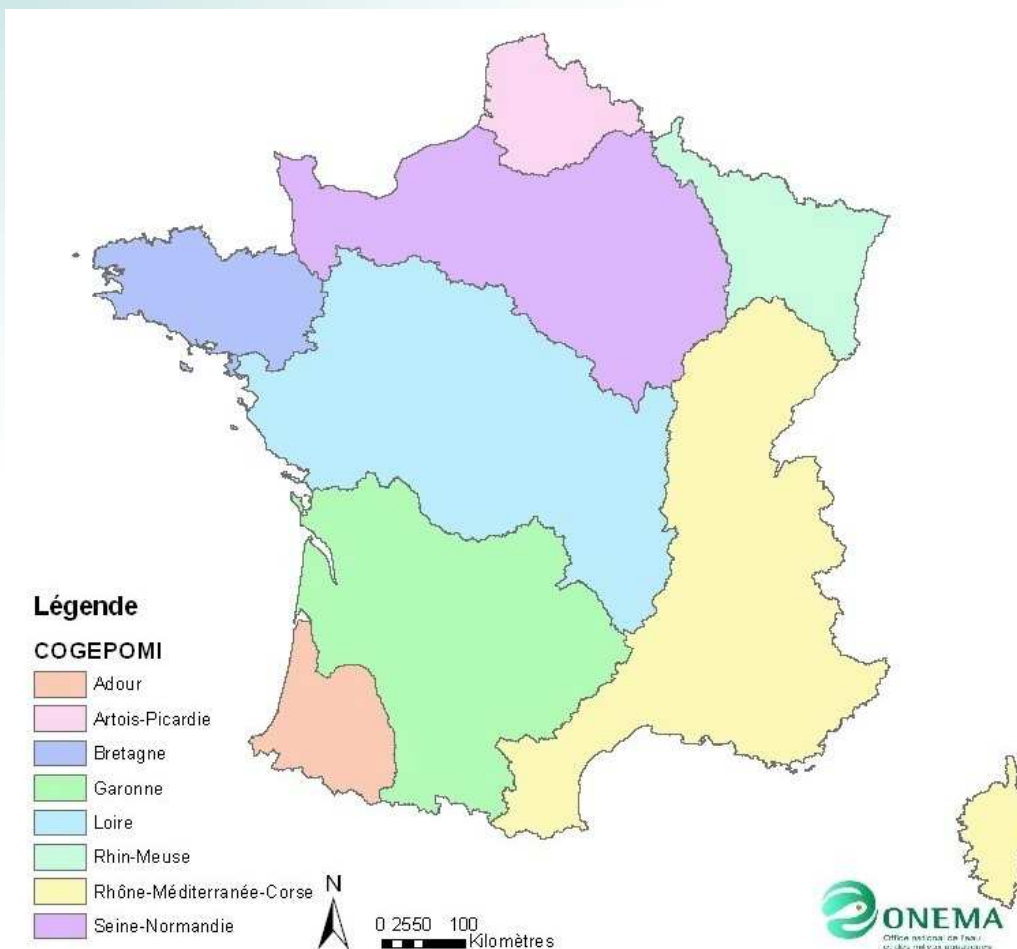
Le classement des cours d'eau

- Liste 1 : interdiction de construction de tout nouvel ouvrage constituant un obstacle à la continuité écologique
 - Cours d'eau en très bon état écologique
 - Réservoirs biologiques
 - Cours d'eau à migrateurs amphihalins
- Liste 2 : tout ouvrage doit être géré, entretenu et équipé, selon des règles définies en concertation entre l'autorité administrative et/ou l'exploitant de manière à garantir la circulation des poissons migrateurs et le transport suffisant des sédiments

Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



A l'échelle des territoires de COGEPOMI



Quel avenir
pour nos poissons
migrateurs?



A l'échelle des territoires de COGEPOMI

- Élaboration d'un plan de gestion des poissons migrateurs
 - Les mesures utiles à la reproduction, au développement, à la conservation et à la circulation de ces poissons
 - Les modalités d'estimations des stocks et de la quantité qui peut être pêchée chaque année
 - Les plans d'alevinage et les programmes de soutien aux effectifs
 - Les conditions dans lesquelles sont définies les périodes d'ouverture de la pêche
 - Les modalités de limitation éventuelle des pêches
 - Les conditions de délivrance et de tenue des carnets de pêche